



Centre d'art | île MoulinSart
Fillé-sur-Sarthe (72), 15 mn de LE MANS

APPEL À CANDIDATURES **OPUS** dimanche 7 juin 2020

Le Centre d'art de l'île MoulinSart invite des artistes aux univers variés à participer à OPUS, événement nouvellement baptisé après 9 années sous le nom de AFTER PULS'ART.

Le principe : créer en direct, le temps d'une journée, le dimanche 7 juin 2020, dans un cadre environnemental au bord de l'eau, pour surprendre, échanger avec le public.



© monsieur.R et papa.giBs / École de musique du Val de Sarthe / Noémie Keren / Gildas Bitout Photolux, caravane baleine

Le Centre d'art de l'île MoulinSart

Le Centre d'art de l'île MoulinSart, créé en 2008 par la Communauté de communes du Val de Sarthe, est un lieu de production et de diffusion de l'art contemporain. Situé dans l'ancienne grange à grains d'un moulin remis en activité, à Fillé-sur-Sarthe, le Centre d'art développe, de mars à octobre, un programme de résidences, d'exposition, d'éditions et d'actions de médiation.

Il reçoit le soutien de la Région des Pays de la Loire, du département et de la DRAC.

OPUS

Chaque année, début juin, le Centre d'art de l'île MoulinSart propose un événement. Précédemment nommé After Puls'Art, il s'offre un nouveau nom en 2020 : OPUS.

Cet événement organisé à Fillé-sur-Sarthe, a pour objectif la rencontre privilégiée entre les artistes et le public. Le principe est de proposer au public d'assister à des créations, performances, installations et autres interventions artistiques (vidéo, musique, design, danse...) en direct, grâce à la présence d'artistes venus transformer le site en atelier, galerie ou scène à ciel ouvert.

Pour le public, il s'agit aussi de participer, en s'initiant à une pratique par le biais d'un atelier (modelage, sérigraphie, cellograff...) ou, en fonction des propositions artistiques éventuellement participatives, aux côtés d'un artiste au travail.

L'événement se déroule le dimanche, en extérieur, bénéficiant du cadre remarquable de l'île MoulinSart.

Profil

Artistes professionnels, engagés dans une démarche de création contemporaine. (inscription à la maison des artistes ou statut associatif indispensable)

Artistes désireux de « rencontrer » le public.

Conditions générales Un contrat spécifiant les engagements de la Communauté de communes du Val de Sarthe et de l'artiste (ou du collectif) accueilli sera établi.

- ▷ **Lieu** / Les artistes retenus auront à leur disposition des espaces couverts pour travailler, en extérieur, répartis sur l'île MoulinSart. La proposition pourra « sortir » de cet espace, pour investir le cadre naturel de l'île (installation).
- ▷ **Matériel** / Dans la mesure **d** possible (technique et budgétaire) et en fonction des besoins, le matériel sera fourni ou pris en charge par l'organisateur. Les fournitures nécessaires devront être mentionnées précisément dans la fiche technique du dossier de candidature. (L'artiste peut, s'il le souhaite, présenter des œuvres réalisées antérieurement à l'évènement sous réserve de concertation avec l'organisateur).
- ▷ **Déplacement** / En fonction des besoins, un défraiement du trajet aller-retour sera proposé. Sur présentation de justificatif et dans une limite budgétaire établie lors du contrat (à partir de l'estimation sur le site via Michelin)
- ▷ **Présence** / L'installation des artistes a lieu le samedi 6 juin après-midi à 16h au plus tard (arrivée possible dès le samedi matin, notamment si l'installation l'exige ou en fonction de la longueur du trajet à effectuer). La création en direct a lieu le dimanche toute la journée à partir de 10h et jusqu'à 18h (pause entre 13h et 14h).
- ▷ **Logement** / Un logement pourra être mis à disposition (sur le site ou chez l'habitant).
- ▷ **Repas** / Les repas du samedi midi (si l'artiste arrive sur le site dès le samedi matin), du samedi soir et du dimanche midi seront pris en charge par l'organisateur.
- ▷ **Communication** / Une édition de l'évènement présentant les artistes participants sera réalisée. Un nombre d'exemplaires leur sera remis.
- ▷ **Rémunération** / Une rémunération de 100 € TTC par candidature retenue est prévue.

Modalités de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- **Une présentation de votre travail artistique (CV, visuels, textes, article de presse, etc.).**
- **La fiche technique ci-jointe remplie** (version modifiable disponible sur demande).
- **Attestation** d'affiliation à la maison des artistes ou n° de Siren pour les associations

Dossier à envoyer **au plus tard le 30 janvier 2020** par mail, à centre.art@cc-valdesarthe.fr

Les dossiers seront étudiés par un comité artistique composé de professionnels des arts plastiques.
Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Contact / Véronique Laloue, Médiatrice culturelle / 02 43 57 05 10 / centre.art@cc-valdesarthe.fr

OPUS #1 | Fiche technique

Nom Prénom :

Adresse :

.....

Tél : Email :

Site internet / blog :

N° Siret / Maison des artistes :

Démarche artistique :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Note d'intention pour l'évènement **OPUS** :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Liste des matériaux nécessaires (spécificités, outillages) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Besoins : eau électricité

Hébergement : aucun Samedi 6 juin soir Dimanche 7 juin soir

Frais de déplacement : estimation coût du trajet aller-retour (sur viamichelin.fr) : € x 2 =€

Remarques :

.....
.....

Croquis ou visual à joindre au dossier :

OPUS #1 | Fiche technique